

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Pays (UE) > Social, économique (pays, UE) > **Référendum sur l'augmentation de l'âge de la retraite (Suisse) : « Après le (...)**

Référendum sur l'augmentation de l'âge de la retraite (Suisse) : « Après le 25 septembre, la colère... »

samedi 1er octobre 2022, par [BLANC Benoit](#), [BOLOVENTA Michela](#), [SSP \(Suisse\)](#) (Date de rédaction antérieure : 25 septembre 2022).

Le référendum sur la contre-réforme de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21), à savoir l'augmentation de l'âge de la retraite, s'est conclu par une très courte victoire du « oui » qui, avec 50,55%, ne l'a emporté que d'une « poignée de voix ».

Sommaire

- [Seul un non à AVS 21 est \(...\)](#)
- [Augmenter l'âge de la retraite](#)
- [Et si l'on parlait « salaires](#)

AVS 21 a divisé le pays. La contre-réforme n'est passée que pour une poignée de voix : 31 852, soit une majorité de 50,55%. Les cantons romands et le Tessin, 63% des femmes, la majorité des 35-64 ans, la plupart des salarié·e·s gagnant moins de 7000 francs par mois ont refusé la réforme[1]. C'est une majorité d'hommes, de retraités et de personnes aisées qui ont réussi de justesse, mais néanmoins réussi, à nous imposer une augmentation de l'âge de la retraite. Celle-ci coûtera cher aux femmes, mais aussi à l'ensemble des salarié·e·s. Aujourd'hui, c'est la colère qui prévaut.

La colère de constater que la droite a réussi à nous imposer un grave recul social, dont la facture sera payée par les travailleuses des métiers essentiels : infirmières, nettoyeuses, aides-soignantes, ouvrières, enseignantes, caissières, travailleuses sociales... Alors que la pénibilité du travail a pris l'ascenseur ces dernières années, les salariées devront trimer une année de plus. Souvent, pour des salaires de misère. « Insensible » à cette réalité, la droite jubile : « Le camp rouge-vert a perdu son aura d'invincibilité » sur les retraites, se réjouit la Neue Zürcher Zeitung (NZZ), le quotidien de la place financière zurichoise[2].

Pour emporter ce scrutin serré, le camp bourgeois a pu compter sur un matraquage médiatique en faveur du oui, spécialement épais en Suisse alémanique. Autre soutien de poids : celui du conseiller fédéral Alain Berset, « qui n'a pas traîné les pieds pour défendre le oui »[3]. Le ministre « socialiste » a répandu avec foi la farce selon laquelle le pays comptant la plus grande densité de millionnaires au monde n'aurait pas les ressources pour financer l'AVS. Et il n'a pas hésité à faire peur aux retraité·e·s en laissant entendre que, en cas de non, les rentes pourraient baisser.

La campagne a été rude. Notre camp a été accusé de mensonge, notamment lorsque nous avons expliqué qu'AVS 21 ouvrait la porte aux 67 ans pour tout le monde. Or dès l'annonce des résultats,

Monika Rühl, directrice de la faïtière patronale economiesuisse, a défendu l'idée d'une retraite à 66 ans ! Une revendication reprise par Thierry Burkart, le président du Parti libéral-radical. De son côté, la NZZ évoquait la possibilité de faire travailler jusqu'à 70 ans les personnes ayant conclu des études supérieures. Il se passe ce que nous avons annoncé : AVS 21 n'est qu'une étape. Les attaques sur nos retraites vont continuer.

Ce oui des bouts des lèvres, nous aurions voulu, et peut-être pu, l'éviter. Car le « Röstigraben » entre Alémanique et Romands reflète un contexte social et politique certes plus marqué à droite outre-Sarine, mais aussi un engagement moindre de la part des syndicats et de la gauche suisses alémaniques, qui ont parfois donné l'impression de faire campagne à reculons.

Dans l'immédiat, la colère des femmes est la même partout : le lendemain du vote, plusieurs centaines d'entre elles ont protesté à Berne et appelé à la grève féministe le 14 juin 2023. Samedi 1^{er} octobre, les Romand·e·s se retrouveront à Lausanne pour une manifestation lancée par la Grève féministe.

Avec ce vote, la droite et le patronat ont voulu nous réduire au silence suite à l'immense succès du 14 juin 2019 [grève des femmes]. Peine perdue : notre colère n'en est que plus grande, notre envie de nous mobiliser que plus forte. On ne lâche rien !

Michela Bovolenta, secrétaire nationale SSP

Editorial du bimensuel du SSP Services publics

Notes

[1] 24 heures, 25 septembre 2022

[2] NZZ, 26 septembre 2022.

[3] 24 heures, 26 septembre.

• A l'Encontre, le 28 septembre 2022

<https://alencontre.org/suisse/suisse-apres-le-25-septembre-la-colere.html>

Seul un non à AVS 21 est féministe

Seul un non à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes est féministe. Ce non s'est exprimé avec force, colère et imagination le 14 juin 2019, lorsque la grève féministe a réussi la plus grande grève du pays depuis celle de 1918. Ce non, on le retrouve dans les sondages. Mais cette voix majoritaire des femmes trouve peu d'espace pour s'exprimer, écrasée qu'elle est entre un débat dit classique « gauche-droite », un combat entre poids lourds de la politique et une place surdimensionnée qui est donnée aux femmes des partis bourgeois qui plaident le oui à AVS 21. Un oui facile pour elles, puisqu'il n'aura aucune conséquence sur leurs vies, étant donné qu'elles pourront toujours s'offrir une retraite anticipée.

Le non féministe à AVS 21 est ancré dans le vécu de la majorité des femmes, car leurs vies restent marquées par les inégalités tant au travail que dans la famille ou encore dans l'espace public. Or,

dans le débat sur AVS 21, cette réalité n'est pas prise en considération.

Nous parlons des inégalités salariales ? On nous répond par des promesses et du chantage : acceptez AVS 21 et vous aurez l'égalité. Aucune femme n'y croit. L'égalité on l'attend depuis 40 ans, et une fois AVS 21 votée, toutes les promesses seront oubliées, d'autant que celles et ceux qui les font sont peu connu·e·s pour leur engagement en faveur de l'égalité. Et sont les mêmes qui se sont opposé·e·s à toute sanction pour les entreprises qui n'appliquent pas la loi sur l'égalité.

Nous parlons des bas salaires des femmes ? On nous enjoint de travailler davantage. Comme s'il suffisait de demander une hausse du taux d'activité pour l'obtenir. Comme si on avait assez de places d'accueil pour les enfants. Comme si concilier travail et famille n'était pas un casse-tête au quotidien. Comme s'il n'y avait pas de femmes qui travaillent à plein temps pour moins de 4000 francs par mois. Et comme si les femmes ne travaillaient pas déjà autant que les hommes si on prend en compte le travail domestique, éducatif et de soins qu'elles assument encore en majorité et gratuitement.

Nous parlons de la pénibilité des métiers féminins ? On nous répond que c'est hors sujet. Le chômage de longue durée ? Hors sujet. La pauvreté des retraitées ? Hors sujet. Pourtant tout cela est bien au centre du débat. Parce que la rente qu'on touche à la retraite est le résultat des revenus que nous avons touchés pendant la vie active ainsi que du système de prévoyance vieillesse. Or les femmes sont perdantes sur les deux plans : elles gagnent moins et sont confrontées à un système des trois piliers, fondé sur un modèle d'emploi masculin à plein temps toute la vie. Résultat : en moyenne la rente globale des femmes est de 37% inférieure à celle des hommes.

37% de moins. Ce chiffre suffit à rejeter AVS 21. Face à cet écart, gigantesque, les femmes ne se laisseront pas séduire par de maigres suppléments de rente concédés aux femmes nées entre 1961 et 1969, à condition qu'elles travaillent jusqu'à 65 ans.

AVS 21 demande aux femmes un sacrifice, alors qu'elles sont le parent pauvre du système de retraite et que ce sacrifice n'est pas nécessaire. Car l'AVS va bien. En 2021, elle a enregistré un excédent de 2,6 milliards de francs et sa fortune est de 49,7 milliards de francs, alors que depuis des années, on nous prédisait son effondrement. Et si on éliminait la discrimination salariale, l'AVS bénéficierait, chaque année, de 825 millions de francs de cotisations supplémentaires, ce qui permettrait de consolider encore davantage ses finances et qui sait, de parler d'une retraite à 64 ans pour tout le monde.

AVS 21 n'est pas la réforme dont nous avons besoin. Nous voulons une autre réforme qui augmente les rentes et pas l'âge de la retraite.

Pour toutes ces raisons, nous disons 2 x non à AVS 21, le 25 septembre prochain. (Article publié dans Le Temps, le 6 septembre 2022)

Michela Bovolenta, militante de la Grève Féministe, secrétaire centrale SSP

• A l'Encontre, le 8 septembre 2022

<https://alencontre.org/suisse/suisse-seul-un-non-a-avs-21-est-feministe.html>



Augmenter l'âge de la retraite ? Observez les conditions des chômeurs et des chômeuses âgées !

Qui ne connaît, dans son entourage, parmi ses voisins ou d'anciens collègues de travail, une femme ou un homme qui a été mis à la porte à l'approche ou juste après les 60 ans ? Jeté comme un outil usé et trop cher. Humilié de se retrouver au chômage après une vie de travail. Obligé de faire 10 recherches d'emploi par mois alors que, dès qu'on dit son âge, les portes se ferment. Sous pression d'accepter n'importe quoi comme conditions d'emploi. Avec ses projets pour la retraite qui s'envolent en fumée, car ses futures rentes fondent au fur et à mesure qu'il ou elle ne cotise plus au 2^e pilier.

Mais, pour les partisans d'AVS21, qui veulent augmenter l'âge de la retraite des femmes, il ne s'agirait là que de « cas particuliers ». Pour eux, la situation est simple : le taux de chômage parmi les personnes âgées est moins élevé que parmi l'ensemble des salariés. Circulez, il n'y a rien à voir !

Vraiment ? Voici pourtant ce que l'on peut voir si l'on ouvre le document publié en novembre 2021 par le Secrétariat à l'économie (SECO), relevant du Département de l'économie de l'UDC Guy Parmelin, intitulé « *Indicateurs de la situation des travailleuses et travailleurs âgés sur le marché suisse du travail* ».

- En 2020, 3,9% des personnes de 55 à 64 ans étaient au chômage, contre 4,8% au total (p. 13). Il ne faut cependant pas oublier que le taux d'emploi diminue fortement à partir de 60 ans. Une partie des personnes de cet âge renoncent à chercher du travail ou prennent une retraite anticipée forcée, suite à des mises à la porte plus ou moins brutales. Cette réalité n'apparaît pas dans le taux de chômage.
- 52% des hommes et des femmes de 55-64 ans au chômage l'étaient depuis au moins un an, contre 42% chez les 40-54 ans et 28% chez les 25-39 ans. « *La part des personnes qui restent au chômage pendant plus d'un an augmente nettement avec l'âge* », doit reconnaître le SECO (p. 14).
- En 2020, 2890 personnes âgées de 55 ans et plus sont arrivées en fin de droits à l'assurance-chômage. Le risque pour les chômeurs et chômeuses de 55 ans et plus d'arriver en fin de droits est de 25%, contre 23% pour les 45-54 ans et 15% pour les plus jeunes. Etre en fin de droits, cela veut dire ne plus toucher d'indemnité de l'assurance-chômage, devoir vivre de ses économies (si on en a) ou être condamné à l'aide sociale. « *Ce risque supérieur à la moyenne souligne une fois de plus la difficulté accrue des demandeurs d'emploi âgés à réintégrer le marché du travail* », constate le rapport du SECO (p. 22)
- Une année après avoir été en fin de droits, seuls 44% des 55-64 ans avaient de nouveau un emploi

contre 60% pour les plus jeunes. Quatre ou cinq ans après être arrivés en fin de droits, ils étaient toujours moins de la moitié à avoir retrouvé un emploi ! « *Dans l'ensemble, les évaluations confirment que les chômeurs âgés en fin de droits ont tendance à éprouver davantage de difficultés que les plus jeunes à reprendre pied sur le marché du travail* », admet le SECO (p. 24).

1. En 2019, 3% des personnes de 55 à 64 ans étaient à l'aide sociale. Ce taux est inférieur à celui des personnes plus jeunes (3,3% pour les 46-55 ans, par exemple), mais il a augmenté plus vite au cours de la décennie, passant de 2,2% en 2011 à 3% en 2019.

Augmenter l'âge de la retraite ? C'est prolonger ces situations socialement inacceptables, inadmissibles et augmenter le nombre de personnes qui les subiront. NON à AVS21 le 25 septembre !

Benoit Blanc

• A l'Encontre, le 3 septembre 2022

<https://alencontre.org/suisse/suisse-avs21-augmenter-lage-de-la-retraite-observez-les-conditions-des-chomeurs-et-des-chomeuses-agees.html>



Et si l'on parlait « salaires »... en lien avec l'AVS

« *Pas de lutte de classe sur le dos de l'AVS* » (NZZ, 24.08.2022). Le quotidien zurichois *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), qui se donne pour mission de défendre sans compromis les intérêts des milieux patronaux et des grandes fortunes, n'a pas peur des gros mots : les syndicats mèneraient à l'occasion de la votation du 25 septembre une véritable « lutte de classe » afin d'imposer une « extension de l'AVS » ignorant l'évidence : « *Tôt ou tard, nous devons travailler plus longtemps.* »

Ben voyons ! Tout le monde sait que la Suisse se caractérise, depuis des décennies, par l'existence de syndicats menant une guerre sans pitié à de pauvres patrons, cherchant avec difficulté à faire entendre la voix de la raison économique et à protéger leurs menus intérêts...

Un minimum de sérieux ! En 1991, 7393 personnes déclaraient en Suisse une fortune nette d'au moins 5 millions de francs et détenaient une fortune cumulée de 101,9 milliards de francs : 0,3% des contribuables pour 19,2% de la fortune déclarée ! En 2018, la fortune nette des contribuables avec une fortune nette d'au moins 5 millions de francs (41'972) était multipliée par 8 (!) et s'élevait à 816,6 milliards de francs : 0,8% des contribuables pour 40,7% de la fortune déclarée !

Il y a bien une lutte des classes en Suisse. Mais, pour l'instant, elle n'est pas gagnée par les salarié·e·s, mais par la classe fortunée ! Malgré des mobilisations syndicales, malgré la grève féministe du 14 juin 2019 pour faire avancer l'égalité salariale et valoriser les métiers féminins mal payés.

Trois décennies d'usure salariale...

Cette évidence est confirmée par l'évolution des salaires. Pour la comprendre, il faut la comparer à l'évolution de la productivité du travail. La productivité du travail mesure le volume de richesse produit durant un temps donné. Lorsqu'elle augmente, la richesse pouvant être distribuée sous forme de revenus augmente aussi. Si les salaires augmentent à la même vitesse que la productivité du travail, alors le partage de la richesse (valeur ajoutée) reste globalement le même. Si les salaires augmentent moins vite que la productivité du travail, alors la part de la richesse qui revient aux salarié·e·s diminue, et celle qui revient au capital augmente.

La revendication salariale traditionnelle des syndicats modérés est le « partage » des gains de productivité, ce qui signifie que les salaires augmentent au même rythme que la productivité. Une telle revendication n'implique pas un changement dans les inégalités de revenus existantes, seulement que ces inégalités n'augmentent pas. Elle n'a rien à voir avec une redistribution de la richesse - qui serait absolument nécessaire - ni avec le fait d'avoir son mot à dire sur ce qui est produit et comment - une revendication démocratique fondamentale face aux enjeux de la crise climatique actuelle. C'est donc une revendication contenue.

Observons donc ce qui s'est passé en Suisse au cours des trois dernières décennies :

- Entre 1993 et 2020, la productivité horaire du travail [1] a augmenté de 38%, inflation déduite. Cela correspond à une hausse annuelle de 1,2%.
- Durant la même période, les salaires réels (inflation déduite) ont augmenté de 16% [2], ce qui représente une croissance annuelle d'un peu moins de 0,6%. Chaque année, les hommes et les femmes salariées de ce pays se sont donc fait voler la moitié de la hausse de la productivité résultant de leur travail.
- Si les salaires réels avaient suivi la productivité, ils seraient plus élevés d'un cinquième. Pensons à un emploi payé 5000 francs par mois en 1993. En 2020, une fois pris en compte l'inflation, la personne occupant un tel emploi gagnait 5800 francs par mois. Mais si ce salaire avait suivi la hausse de la productivité, il aurait dû se monter en 2020 à 6900 francs. C'est donc 1100 francs par mois de pouvoir d'achat qui ont été perdus ! Voilà le résultat de la vraie lutte des classes !

... et ses effets sur les retraites

Qu'est-ce que cette usure salariale signifie pour l'AVS ?

- Si les salaires avaient suivi la productivité, l'AVS aurait encaissé durant la seule année 2020 6 milliards de francs de cotisations salariales en plus, 40 milliards au lieu de 34 ! Sur l'ensemble de la période 1993-2020, l'AVS aurait encaissé 70 milliards de francs de recettes supplémentaires provenant des cotisations salariales ! Cela correspond à 150% des dépenses de l'AVS en 2020 ! Débarrassé du débat grotesque sur la « stabilité financière » de l'AVS, il serait enfin possible de poser les vraies questions. Comment assurer des rentes suffisamment élevées pour vivre correctement ? Et avoir un âge de la retraite tenant compte de la pénibilité du travail ?
- Si les salarié·e·s arrivent à conquérir une hausse des salaires égale à celle de la productivité, les recettes de l'AVS seront supérieures de 15 milliards de francs aux prévisions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour la période 2023-2032. Cela correspond au déficit cumulé estimé par l'OFAS, dans ses scénarios... systématiquement négatifs.>

Salaires et AVS : même combat !

La bataille pour les salaires s'annonce particulièrement dure ces prochains mois et les prochaines années. Les grandes entreprises profitent du contexte créé par la guerre en Ukraine pour gonfler leurs prix... et leurs profits. La « lutte contre l'inflation » proclamée par les banques centrales ressemble furieusement à une lutte contre les salarié·e·s et leurs revenus. La lutte des classes, celle de la vraie vie et pas celle des enfumeurs au service des riches et nantis, va se durcir. La réponse des salariées et des salariés est à construire.

Mais une chose est certaine : la solidarité est totale entre générations de salarié·e·s. Défendre les salaires et défendre l'AVS relève du même combat. Et ce sont ceux qui veulent affaiblir l'AVS et élever l'âge de la retraite des femmes qui mettent les salaires sous pression. La première étape de cette bataille, c'est donc le 25 septembre : NON à AVS21 !

30 août 2022

Benoit Blanc

[1] Voici la présentation de cet indicateur sur le site de l'Office fédéral de la statistique (OFS), d'où proviennent les données utilisées ici : *« La productivité du travail mesure l'efficiences avec laquelle les ressources humaines sont engagées dans le processus de production. Elle est un des concepts de productivité les plus utilisés dans l'analyse macroéconomique. On fait ici la distinction entre la productivité du travail de l'économie totale et celle du secteur marchand. L'évolution de la productivité du travail a une importance non négligeable pour la croissance économique et représente donc un important indicateur pour la politique économique. Elle est étroitement reliée à la notion de revenu et du niveau de vie d'une nation. On tend ainsi à considérer qu'une progression importante de la productivité dans le temps permet, via des opérations de répartition, un accroissement des revenus et du niveau de vie d'une nation. »*

[2] L'indice des prix tient très mal compte des hausses des cotisations aux caisses maladie notamment. En réalité, le pouvoir d'achat a donc moins augmenté. Et si l'on considère le revenu disponible, une fois pris en compte les dépenses obligatoires (loyer, impôts, assurances obligatoire), c'est encore pire.

• A l'Encontre, le 30 août 2022

<https://alencontre.org/suisse/suisse-et-si-lon-parlait-salaires-en-lien-avec-lavs.html>
